

LE CHU, UNE GRANDE INSTITUTION POUR LA RÉGION

Le CHU de Rennes assure la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche dans l'ensemble des disciplines et spécialités médicales. Chaque jour, son personnel sauve des vies et rend la santé à des centaines de patients. Des chercheurs y découvrent de nouvelles façons de détecter et de traiter la maladie. Les professionnels de la santé de demain y apprennent leur métier.

Au cœur d'un environnement régional dynamique, le CHU de Rennes est le plus important centre hospitalier de Bretagne. Il prend en charge toutes les pathologies pour près de 2 millions de personnes venant de Bretagne et au-delà.

L'offre de soins de premier niveau est complétée d'une activité de recours sur les domaines d'excellence et tout particulièrement les greffes d'organes (foie, cœur et rein) et de cellules souches (l'hématologie adulte et infantile), la cardiologie et la chirurgie cardiaque, la neurologie et la neurochirurgie.

Les coopérations avec les autres établissements du territoire et les partenariats avec les unités d'enseignement et de recherche de la région, placent le CHU de Rennes au cœur de l'action en matière de santé. Il joue également un rôle majeur dans l'activité économique de la région. Il bénéficie d'équipements de pointe où se rencontrent les hautes technologies industrielles et le monde de la recherche. Le CHU est un lieu d'innovation et de partenariats avec l'Université, les laboratoires labellisés INSERM, CNRS..., les start-up et plateformes technologiques régionales.

Le CHU, un rôle essentiel pour la santé des Bretons, majeur pour la Bretagne et son attractivité.

CHIFFRES CLÉS

- Plus d'un demi-million de patients hospitalisés et/ou reçus en consultation chaque année.
- 4000 naissances par an.
- Avec 8300 salariés (ETP), le CHU est le premier employeur de la région (hors Etat)
- 1000 médecins y travaillent (internes compris).
- 1900 étudiants sont formés chaque année (enseignement médical, paramédical et maïeutique).
- Un budget annuel de **650 millions** d'€.

LE CLUB DES MÉCÈNES & DONATEURS

Le club des mécènes et donateurs regroupe aujourd'hui 180 mécènes et donateurs, dont Jean-Paul Legendre et le Groupe Legendre, Pierre Le Duff, Alain Glon et le Groupe Altho, Alain Le Roch [Kreizig], Jean-Marc Trihan (Groupe Lamotte), Didier Gorneau [Groupe Brithac], le Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine, Marcel Garnier (Transport M Garnier), Jean et Françoise Clanchin, Alain et Béatrice Parmentier (Enthéos), Jean Goubin [Fondation Jean Goubin], Joël Chéritel (Rétis), Jean-Louis Saltel (Saltel Industries), Jean de Kernaflen de Kergos, Eric Cozanet, Louis Mariault (LM Investissement), Matthieu Mallédant (Télécom Santé), Stéphanie Sevestre et Gilles Salardaine (La Vivière), François et Françoise Guguen, Michel Lahaye, Jean Kérouédan, Michelle Le Pivert, Anne & Jacques Faby (le Cour des Lices), Yves Ménardais, Christophe Boulanger (CGP Expert), Jean-Charles Doux (Doux), Loïc Poirier (Gruel Fayer), Farmor SAS, Jean-François Dezier, Thierry Dulion (TDL Développement), Etiam, Port Armor Evolution, Pondi Elec, Armor Œufs, Activy, Sanders Bretagne, Univet Santé Elevage, Thuriadons, Sav'Héol, Avril SA, Bruno Cressard (Cressard-Le Golf Avocats), Marie-Geneviève Nedellec, Elisabeth Pincet, Claude Aillet, Hervé Alleno, Véronique Anatole-Touzet, Thierry Bergerault, Philippe Bohása, Michèle Carnot, Fréderic Caussarieu, Raymond Charpentier, Godegroy du Crest de Lorgerie, Jacques Delanoë, Jean-Pierre Gangneux, Michel Harichaux, Pierre Le Verre, Aurore Leurent, Marie Méhaignerie, Philippe Monnier, Jean-Paul Moysan, Julien Legendre, Jean Pierre et Marielle Murat, Gilles et Jeanne Percheron-Buanic, Stéphane Prou, Georges Mitaut, Patrick Reffait, Christine Thépaut, Laurent et Isabelle Bouffandeau, Bertrand Morin, Patricia Mccarthy, Patricia Boulanger, Catherine Labbay, Irène Jégu, Véronique Caux, Virginie Grouselle, Guylaine Lefrançois, Jean-Yves Le Dortz, Annie Boucharinc, Olivier Blanchard, Xavier Moison, Yann Lanchec, Bernard Hervé, Mickael Goibier, Sandrive Vertot, Marc Collin, Vanne Boucharinc, Olivier Blanchard, Xavier Moison,

UN IMMENSE MERCI POUR LEUR ENGAGEMENT ET LEUR GÉNÉROSITÉ.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ASSOCIATION DES CADRES BRETONS
- BRETAGNE PROSPECTIVE
- CCI DE RENNES
- ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE RENNES
- FONDATION IGR-IAE
- IDÉA 35
- MEDEF BRETAGNE
- OSCARS D'ILLE-ET-VILAINE
- PRODUIT EN BRETAGNE
- STADE RENNAIS
- UNION DES ENTREPRISES 35

fonds-nominoe.fr

CONTACT Marie LOUISDéléguée générale

Hôpital Pontchaillou, 45 rue Antoine Joly - 35033 Rennes cedex 9 marie.louis@chu-rennes.fr 02 99 28 99 90 - 06 22 00 47 24

fonds nominoë

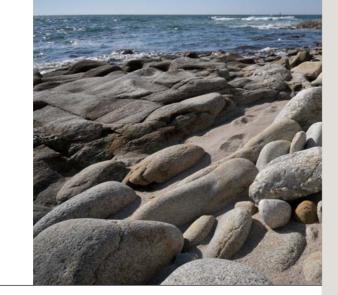
PARCE QUE NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LA SANTÉ

PLUS D'EXCELLENCE, PLUS DE VIE

ENSEMBLE, OFFRONS **AUX BRETONS**

LE MEILLEUR **DE LA SANTE**

Au moment où les progrès en santé avancent formidablement, le Fonds Nominoë-CHU de Rennes invite les entreprises et tous les Bretons à soutenir l'excellence médicale, en Bretagne.



Pour Véronique Anatole-Touzet, Présidente du Fonds Nominoë

«L'engagement des acteurs du territoire en faveur de l'excellence médicale est un immense atout pour le CHU de Rennes. familles des enfants hospitalisés. financée par les mécènes, est une pour le territoire. » source de solutions pour les patients

confrontés à une maladie dégénérative, un cancer ou une maladie rare. Deuxième projet soutenu, les Maisons Nominoë permettent d'accueillir les

Avec Nominoë, véritable levier pour Avec plus de 200 mécènes et donateurs accélérer l'innovation, nous mettons en et près de 2 millions d'€ collectés, œuvre des projets à haute valeur ajoutée Nominoë est devenu un véritable trait pour nos patients. La biobanque, déjà d'union utile pour la santé et vertueux

Nominoë, un véritable levier pour accélérer **l'innovation**

L'ENGAGEMENT DES ACTEURS EN FAVEUR DE L'EXCELLENCE MÉDICALE

Le Fonds Nominoë - CHU de Rennes est un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie (JO du 5 août 2008). Il est administré par un Conseil d'administration chargé d'assurer son bon fonctionnement et de veiller à présenter des bilans exhaustifs des flux financiers. Il est composé des personnalités suivantes :

Véronique ANATOLE-TOUZET Présidente du Fonds Nominoë et Directeur général du CHU de Rennes Jean-Paul LEGENDRE Karim BOUDJEMA

Jacques DELANOË

Vice-Président du Fonds Nominoë et PDG du Groupe Legendre Vice-Président du Fonds Nominoë et Professeur des Universités. Chef du service de chirurgie hépatobiliaire et digestive Conseil en communication, fondateur d'Euro RSCG 360° Fondateur du Groupe Glon, Président de l'institut de Locarn

Alain GLON Pierre LE DUFF Alain LE ROCH

Yannick MALLEDANT Sylvie ODENT

Pierre ROCHCONGAR Jean-Pierre VAUZANGES Fondateur du Groupe Super Sport Président de Kreizig

Professeur des Universités, Chef du service de réanimation chirurgicale Professeur des Universités, Chef du service de génétique

Professeur des Universités

Directeur général du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

Le Fonds Nominoë s'appuie également sur un Comité opérationnel et scientifique de très haut niveau. Il accompagne le Conseil d'administration dans le choix des projets. Les membres du Comité opérationnel et scientifique sont les professeurs :

Karim BOUDJEMA Jean-Yves GAUVRIT Philippe MABO Sylvie ODENT

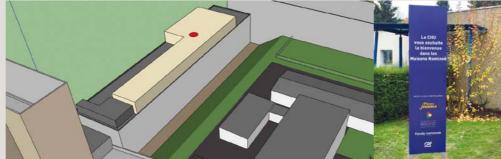
Chef du service de génétique Nathalie RIOUX-LECLERCQ Karin TARTE Chef du service de l'immunologie thérapie cellulaire.

De nauche à droite · Pierre LE DUFF Alain GLON, Alain LE ROCH, Pierre ROCHCONGAR, Véronini ANATOLE-TOUZET, Jean-Paul LEGENDRE, Sylvie ODENT, Jacques DELANOË, Karim BOUDJEMA, Yannick MALLEDANT (Jean-Pierre VAUZANGES est absent sur la photo).

Chef du service de chirurgie hépatobiliaire et digestive Chef du service de l'imagerie neurofaciale et de radiologie Chef de service de cardiologie et maladies vasculaires Chef du service d'anatomie et cytologie pathologiques

LA "START-UP" DU CHU

Au-delà de ses propres capacités d'investissements, le CHU a le potentiel pour aller plus avant dans le déploiement de la médecine de demain. Telle une «start-up », Nominoë permet au CHU de proposer les traitements les plus modernes et les plus performants. Deux projets sont déjà engagés, la biobanque pour comprendre les déterminants de nombreuses maladies et élaborer les traitements spécifiques à chaque patient et les Maisons des Parents pour accueillir les familles des enfants hospitalisés.



- L'imagerie dernière génération (TEP-IRM) pour diagnostiquer plus vite et mieux les cancers ou les maladies dégénératives et accroître la radiologie interventionnelle pour réparer un anévrisme ou
- Une plateforme « Alimentation et santé » dédiée aux études d'impact de l'alimentation sur la santé. L'ambition du CHU est d'associer des acteurs scientifiques et industriels pour comprendre comment un aliment ingéré peut parfois entraîner un dysfonctionnement du microbiote, notre écosystème intestinal, ou des grands métabolismes.
- La télémédecine et les nouvelles technologies pour suivre, en permanence, les patients tout comme les nouveau-nés : Des petits capteurs simples et légers à porter ou intégrés dans des prothèses implantables permettent la transmission immédiate de données (rythme cardiaque, tension, glycémie) via un smartphone, grâce aux applications de la m-santé.
- Les nouvelles thérapeutiques très prometteuses en particulier la thérapie cellulaire, la thérapie génique et les médicaments biologiques.

AUX PROJETS MÉDICAUX S'AJOUTENT DES PROJETS DESTINÉS À FACILITER LA VIE DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE :

- L'autonomie du patient : Des équipements high-tech (objets connectés, tablettes numériques, visiophone...) seront mis à disposition pour faciliter l'autonomie du patient ou l'aider s'il est contraint dans sa mobilité. Informations, accessibilité, orientation ou prise de rendez-vous in situ sont d'autres pistes d'exploration pour améliorer l'environnement du patient et celui de ses proches.
- Le lien parent-enfant : Le CHU de Rennes souhaite mettre à disposition des solutions innovantes pour renforcer le lien parents-enfant. Ainsi les technologies audio-vidéo contribueront à préserver des relations essentielles lors des séparations précoces y compris néonatales.

NOMINOË, UN « DO TANK » POUR FAIRE ÉMERGER DES PROJETS INNOVANTS

Nominoë mobilise pour établir des passerelles et tisser des liens avec les entreprises de la région. Au-delà de la collecte de fonds très utiles pour permettre au CHU de proposer les thérapeutiques et les technologies les plus innovantes, l'ambition est aussi d'échanger et de partager des expériences. Dans un esprit d'ouverture et de décloisonnement des savoir-faire et des compétences, Nominoë, le « do tank » breton au service de la santé et de son territoire, veut favoriser l'émergence des projets innovants.



UN FORMIDABLE EFFET DE LEVIER POUR LA SANTÉ DE TOUS

Outre les nombreux atouts du mécénat en termes d'image, de management, de défiscalisation ou de responsabilité sociale. l'opportunité de s'associer aux projets de l'hôpital est réelle.

Une action à l'avant-garde : le CHU de Rennes a été le premier en France à s'inspirer du modèle nord-américain.

Les dynamiques régionales, très prégnantes dans notre région, accréditent l'idée de créer davantage de lien entre elles.

Le CHU, premier employeur de la **région**, entend assumer pleinement son rôle majeur dans l'activité économique régionale.

Les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant sont réunies pour servir une grande cause. l'excellence et la qualité des soins en Bretagne.

Cercle des Grands Mécènes.

des Bienfaiteurs, des Amis. des membres, les possibilités d'établir des collaborations fructueuses sont vastes. Elles font l'objet d'une démarche personnalisée intégrant, selon le cercle:

- Le baptême d'un espace au nom d'un grand mécène,
- Des rencontres exclusives avec nos chercheurs, professeurs et praticiens,
- Une communication spécifique vers la presse.
- Des invitations privilégiées aux grands événements (débat, carrefour Hôpital/Entreprise, match de football au bénéfice du CHU...).
- Une présence sur le mur des donateurs.
- La mention du soutien dans les outils de communication

REJOIGNEZ LE CERCLE DES PARTENAIRES

Un don déductible de l'impôt sur le revenu :

66% de votre don est déductible de l'IR dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Vous donnez	Vous déduisez de votre IR	Votre don vous revient
2 500€	1 650€	850€
5 000€	3 300€	1 700€
10 000€	6 600€	3 400€
15 000€	9 900€	5 100€

Un don déductible de l'impôt de solidarité sur la fortune :

75% de votre don est déductible de l'ISF dans la limite de 50 000 €.

Ces dons sont collectés, au nom et pour le compte du CHU, et affectés à la recherche.

Vous donnez	Vous déduisez de votre ISF	Votre don vous revient
5 000€	3 750€	1 250€
10 000€	7 500€	2 500€
15 000€	11 250€	3 750€
50 000€	37 500€	12 500€
66 666€	50 000€	16 666€

Un don déductible de l'impôt sur les sociétés :

60 % de votre don est déductible de l'IS dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Vous donnez	Vous déduisez de votre IS	Votre don vous revient
5 000€	3 000€	2 000€
10 000€	6 000€	4 000€
15 000€	9 000€	6 000€
20 000€	12 000€	8 000€
50 000€	30 000€	20 000€

